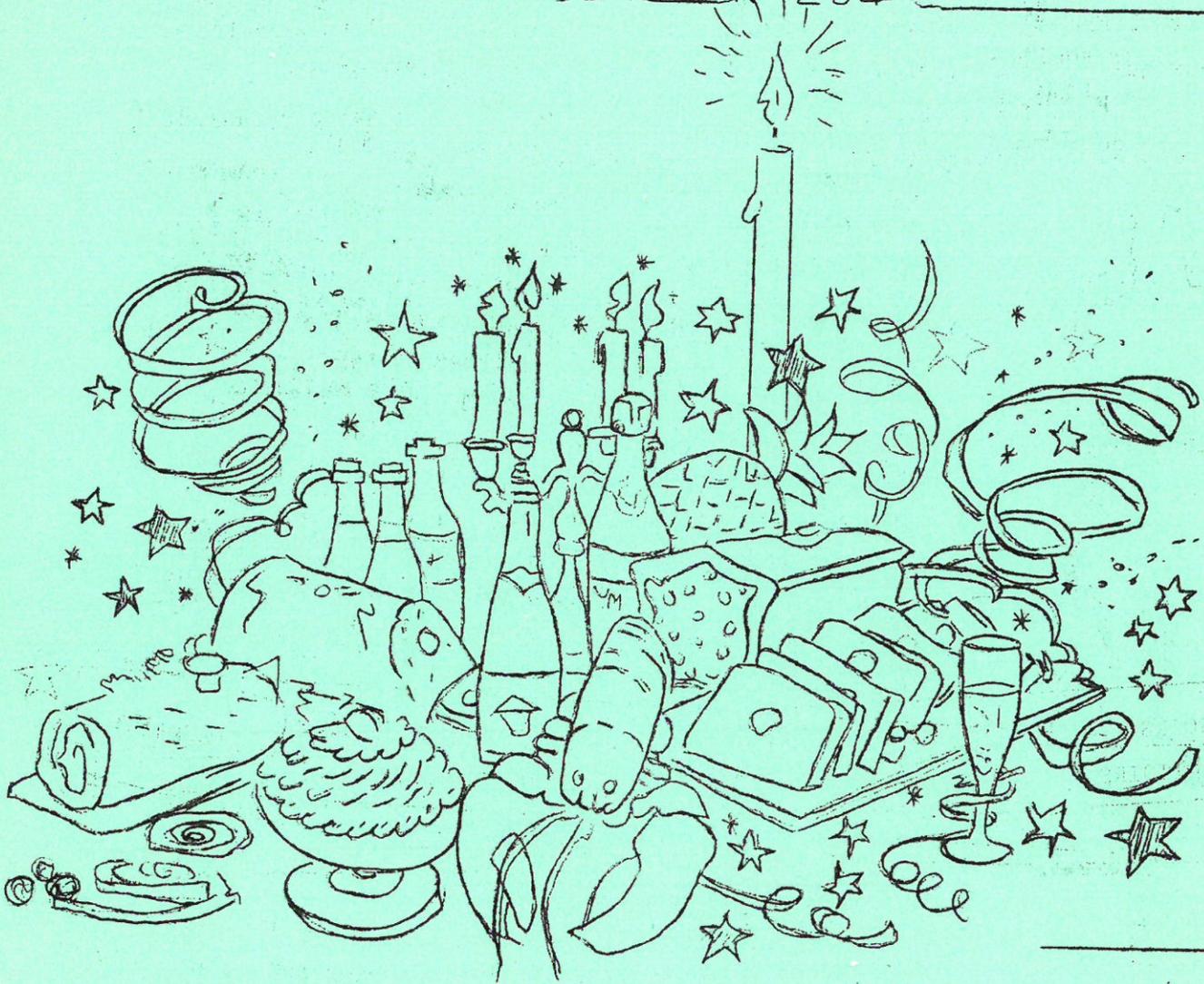


ENTRÉE-NOÛS.

CHAVILLE ST MEURTHE DEC 84 N° 204



Très joyeux Noël

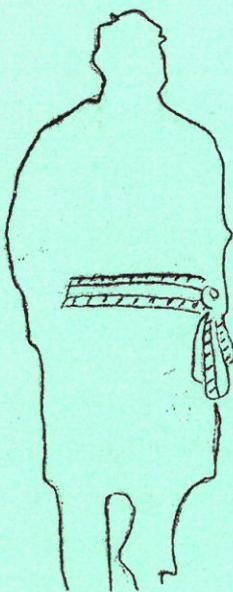
Bonne année

Excellente santé ...

LE MOT DU MAIRE

Une fois encore, le moment des voeux, bien sympathique d'ailleurs, est revenu.

A l'aube de l'année nouvelle, je forme des souhaits de parfaite santé pour vous-même, votre famille et tous ceux qui vous sont chers. Que 1985 apporte bonheur, quiétude et réussite dans vos foyers. Que l'année soit douce à ceux qui souffrent, plus généreuse en emploi avec ceux qui n'en ont pas ou qui l'ont perdu, plus fraternelle et plus humaine avec ceux qui connaissent la solitude ou le sentiment d'inutilité.



En 1985, oeuvrons ensemble avec nos moyens limités certes, mais avec toute notre bonne volonté afin de rendre notre commune plus agréable, plus belle, plus propre, plus accueillante, pour notre satisfaction d'habitant et pour celle de ceux qui passent et nous jugent. Ensemble, sachons garder notre identité rurale et notre caractère de village paisible où il fait bon vivre.

Avec les Adjoints, avec les Conseillers Municipaux, avec le personnel communal, je vous dis avec simplicité mais avec sincérité: Joyeux Noël, bonne année, excellente santé.

• USOIRS

un impératif

NI ROLES DE BOIS

MERCI

• TROTTOIRS

NI EPAVES

LISTE ELECTORALE

Les jeunes gens et jeunes filles qui atteindront leur 18^{ème} anniversaire avant le 28 février 1985 doivent demander leur inscription avant le 31 décembre 1984. Se présenter en Mairie avec une pièce d'identité. Il est rappelé qu'aucune inscription ne peut être faite d'office.



CONTENEUR POUR LE VERRE

Il est installé, à titre d'essai, rue de l'église, devant la bascule, face à la boulangerie. Un emplacement définitif est recherché. Il attend vos bouteilles vides, bocaux, pots, flacons, cassés ou entiers, sans différenciation de teinte, en verre.



Sont exclus tous corps étrangers à l'emballage verre, tels que plastiques, faïence, grès, débris de vaisselle, bois, ferrailles, verres armés ou feuilletés, terre, graviers, pierres, etc...

Cependant le verre de récupération peut comprendre: bouchons, opercules plastique, capsules, systèmes de fermeture faisant partie intégrante de l'emballage verre.

Vous voulez aider à lutter contre le cancer et recycler le verre, alors... mettez vos verres à part et déposez-les dans le conteneur spécial. Merci.

Comme indiqué en page 2, l'emplacement actuel, rue de l'église, n'est pas définitif et nous recherchons un endroit qui réponde aux caractéristiques suivantes:

- pas de ligne électrique ou téléphonique aérienne à proximité afin que la flèche de la grue qui soulève le conteneur ne soit pas gênée dans ses opérations et qu'aucun risque ne soit engendré par un éventuel contact.
- accès facile pour les automobilistes qui doivent pouvoir marquer l'arrêt sans risques majeurs au niveau de la circulation et du code de la route.
- emplacement relativement central afin que les piétons (personnes âgées sans véhicule en particulier) puissent accéder sans avoir trop à se déplacer.
- emplacement discret si possible compte tenu du peu d'esthétique de ces conteneurs.
- éviter les emplacements à forte concentration de population (sortie de bal et autre manifestation, abri scolaire, etc...) afin de limiter au maximum les risques de casse volontaire sur la chaussée.
- trouver un endroit qui limite si possible les autres nuisances éventuelles.



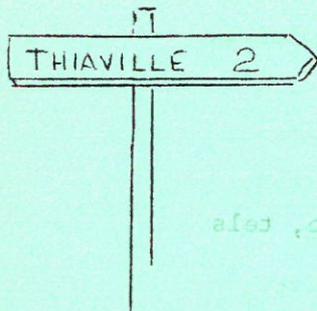
Comme vous le voyez, cela n'est ni évident, ni facile...

Vous avez été nombreux à souhaiter ce conteneur et c'est normal.

A peine installé, sans même savoir si cela était définitif ou provisoire, certains habitants de la rue de l'église ont protesté contre la présence du conteneur à proximité de leur immeuble... " Le conteneur, on le veut bien... oui... mais pas dans notre rue... " Une fois encore, cette situation confirmait que quelques habitants (heureusement très peu nombreux) connaissent mieux la définition du mot égoïsme que les termes de solidarité et sociabilité.

.../...

LA VIE DU VILLAGE



- .. Nouveaux habitants: Monsieur et Madame Serge JEANNE et leurs trois enfants habitent leur maison au 25, rue de Fagnoux, depuis le 10 novembre. Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue parmi nous.

DONS

- .. une habitante qui souhaite conserver l'anonymat a effectué le double don de 100 F en faveur du Sahel et de 50 F en faveur des handicapés.
- .. un autre don de 50 F, anonyme lui aussi, a été fait en faveur du B.A.S.
- .. la chorale " La Guériote " de Baccarat a elle aussi fait don de 200 F en faveur du B.A.S.

Un grand merci à tous ces généreux donateurs.

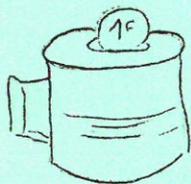
- .. l'Association Familiale de THIAVILLE-LACHAPELLE profite de cette rubrique pour remercier deux généreux donateurs qui lui ont remis chacun une somme de 100 F.

BRIOCHEs

L'A.E.I.M., section de Baccarat, remercie vivement les généreux acheteurs de brioches et celles et ceux qui vous les ont vendues.

La somme recueillie à Thiaville serait, à priori, de 3 236 F. Un record! Un très grand merci à tous.

QUETES



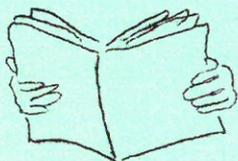
La quête du Souvenir Français pour l'entretien des tombes militaires faite le jour de la Toussaint a produit la somme de 425,25 F.

Merci à tous et aux quêtés et quêtées.

BIBLIOBUS

Avec les longues soirées d'hiver revenues, pensez qu'un assortiment de livres regroupant tous les genres et pour tous les âges est à votre disposition en Mairie, à titre de prêt. De plus... c'est gratuit...!

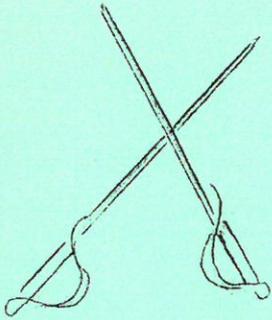
.../...



24.08.1915: BATAILLE DE LA MEURTHE

Sous la signature d'André THIRION, la Société d'Archéologie de Baccarat publie dans son N° 13 le récit en 150 pages environ de la rude bataille qui se déroula entre Français et Allemands sur la Meurthe et en particulier au pont de THIAVILLE.

Ce récit, qu'apprécieront tous les amateurs d'histoire locale, peut être acheté auprès du Maire, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, au prix de 50 F.

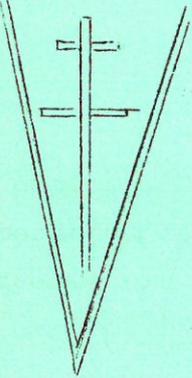


VIOMBOIS

VIOMBOIS " Haut lieu de la Résistance " écrit par le Colonel RICATTE, ex-lieutenant Jean Serge, relate avec fidélité et précision ce que fut véritablement le maquis de Viombois dans lequel plusieurs Thiavillois furent acteurs.

La liste des maquisards y figurent également. Il s'agit d'un ouvrage bien écrit, avec photos, et qui servira de référence à l'avenir.

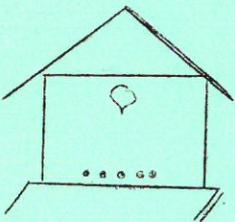
On peut se le procurer en s'adressant à Monsieur Jean COLOTTE, 7, rue de la Côte à Thiaville ou en Mairie, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.



APICULTURE

La plupart des communes du canton, dont Thiaville, sont classées dans la zone d'observation des ruchers à la suite de l'épidémie de varroase. Aussi, des règles sanitaires strictes sont appliquées, en particulier en cas de déplacement des ruches hors de la zone d'observation.

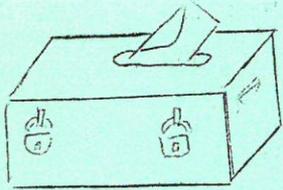
Le texte intégral de l'arrêté préfectoral du 12 novembre 1984 peut être consulté en Mairie.



MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

A la suite du scrutin du 24 octobre 1984, la commission de recensement des votes a proclamé le 31 octobre les résultats suivants:

.../...



.. délégués communaux du 1er Collège des communes regroupées de Baccarat, Bertrichamps, Deneuvre, Lachapelle et Thia-ville:

- DEMANGE André, BERNARD Louis, KREMER Jean-Pierre et RENAUX Roland.

.. délégués cantonaux du 2ème Collège:

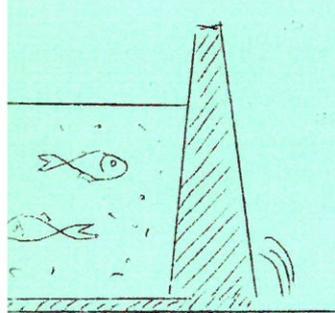
- pour la C.F.T.C.: NEIGE Gabriel,
- pour la C.F.D.T.: FRANÇOIS Gérard,
- pour la F.G.S.O.A.: MUNIER Pierre.

.. délégués du 3ème Collège: néant.

LES FLEURS

C'EST LA VIE

LAC DU VIEUX PRE



Par arrêté préfectoral du 20 novembre 1984, une enquête hydraulique est ordonnée dans diverses communes, dont THIAVILLE/M, à l'effet de recueillir les déclarations des intéressés sur la réglementation à instaurer pour assurer le bon transit des lâchures d'eau de la retenue du Vieux Pré à Pierre-Percée, destinées à compenser les débits évaporés dans les circuits de refroidissement de la centrale nucléaire de Cattenom.

Les intéressés pourront prendre connaissance des pièces du dossier à partir du 10 décembre 1984 et jusqu'au 10 janvier 1985 en Mairie de THIAVILLE/Meurthe aux jours et heures d'ouverture et consigner leurs observations sur les registres qui seront déposés à cet effet.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

1.- FOYER RURAL.

C'est fini, il est parti... Samedi 10 novembre, une équipe du Foyer Rural d'AMANCE est venue chercher le bâtiment...

Compte-rendu des dernières manifestations:

- Soirée des Neugeottes, le 25 octobre. Il n'y eut que 25 spectateurs. C'est d'autant plus regrettable que le spectacle fut extraordinaire.

- Cinéma: La projection du dessin animé qui devait avoir lieu le 24 octobre fut reportée au 3 novembre car le film n'était pas arrivé. Hélas, le projecteur tomba en panne. La saison débutait mal.

.../...

Heureusement, le 14 novembre, le western " Pour une poignée de dollars " attirera bon nombre de spectateurs qui l'apprécieront beaucoup, surtout que la musique était d'Enio Morricone.

Le 1er décembre, un dessin animé sera projeté à l'Annexe où le son est nettement meilleur qu'au Foyer.

- Week-end artisanat le 3 novembre. Il comprenait deux dominantes, le travail du cuir et la peinture sur soie. Cette réunion connut le même succès que les précédentes avec une trentaine de participants et des réalisations de plus en plus artistiques.

C . G .

Echos des sections:

- danse folklorique enfants: la danse folklorique pour les enfants de 6 à 11 ans a lieu le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30 à l'Annexe du Foyer, à côté de l'école.

M . I .

- danse folklorique adultes:

Le groupe remercie les personnes qui ont fait don de bottines.

Projetant de monter un spectacle complet, nous préparons sketches, mimes et chants. Si vous avez des talents d'acteur, de chanteur, ou si vous jouez d'un instrument de musique, venez le mardi à 20 h, salle du Foyer, ou téléphonez au 375 34 96 (F. GUYOT).

Dorénavant, la section est ouverte aux adolescents. Ils seront accueillis (salle du Foyer) le mardi de 19 à 20 heures (horaire d'essai).

Nous sommes toujours à la recherche de chaussures et vêtements anciens: robes, jupes, corsages, pantalons de velours (ou autre), dessous féminins (jupons, culottes...) et masculins (caleçons, chemises...) et même de chapeau melon. Merci d'avance aux personnes qui pourront nous dépanner.

F . G .

- Tennis de table: L'équipe engagée en championnat Sud Animation est allée écraser celle d'HERIMENIL par 10 à 1. 15 jours plus tard, elle gagnait par forfait contre REHAINVILLER.

Samedi prochain 1er décembre, elle reçoit CHANTEHEUX, a priori la meilleure équipe du groupe.

C . G .

- Dons:

- 100 F, anonyme, lors du bal des Sports,
- 200 F de l'Association des Anciens Combattants.

Merci à ces généreux donateurs.

- Subvention:

- 2 415 F du Conseil Général.

D . H .

.../...

2.- LE COIN DES ANCIENS COMBATTANTS.

Lors des traditionnelles cérémonies du 11 Novembre, nous avons eu le plaisir de décorer: Monsieur Pierre ROMAC, Croix du Combattant, Monsieur Michel RAMELLA, Croix du Combattant Européenne.

Toutes nos félicitations aux deux récipiendaires.

- Le bal du 10 novembre au profit de l'Amicale des Anciens Combattants a connu un succès mérité. Le service d'ordre ainsi que l'organisation de cette soirée était assuré grâce aux bonnes volontés de certains membres de notre section. Qu'ils en soient ici remerciés.

- A l'occasion du mariage SCHWINDENHAMMER - SONRIER, il a été fait don de la somme de 180 F. Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

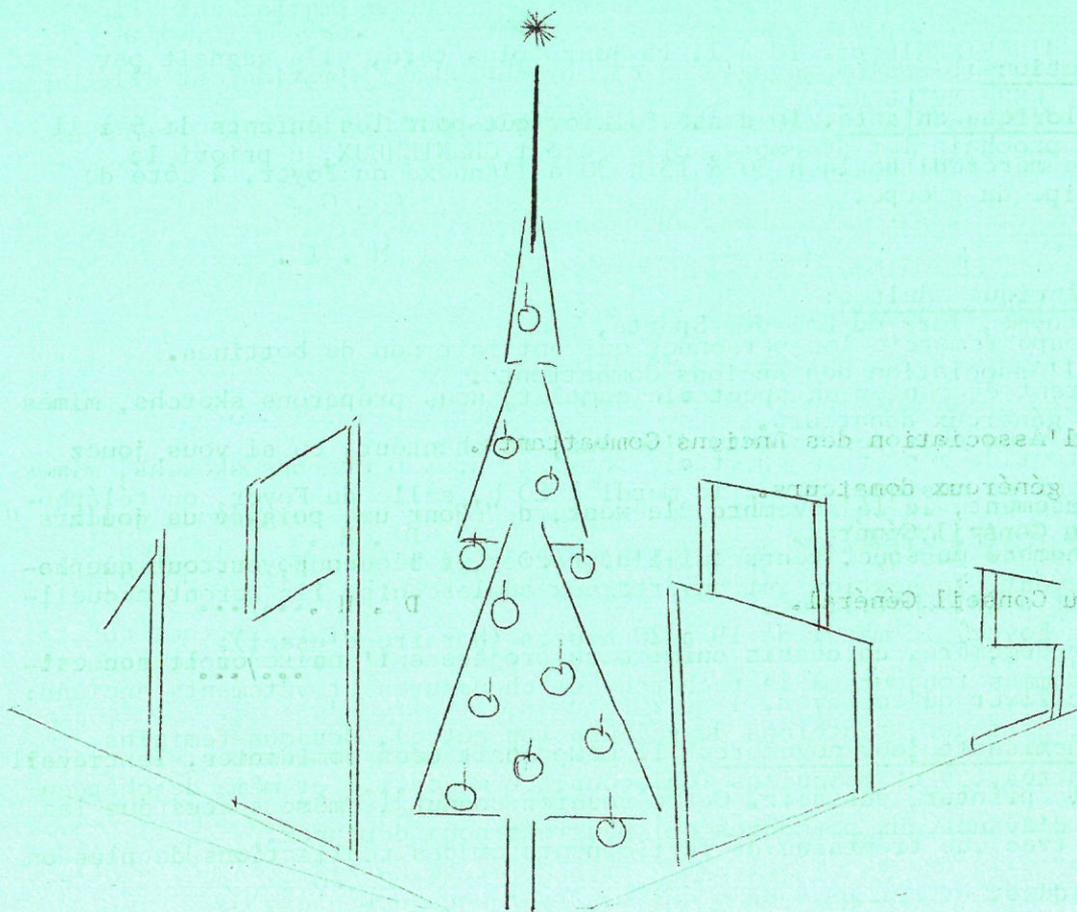
- A l'occasion des cérémonies du 11 novembre, il a été fait don des sommes suivantes: 100 F, 100 F, 100 F, 30 F, 50 F, 50 F, 50 F, 45 F, 35 F. Ces dons sont tous anonymes. Merci aux généreux donateurs.

Ph . J .

Dépôt légal: 328/80

Imprimerie: Mairie de THIAVILLE/M

Directeur: JACQUEL M.



UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

Jean-François PARISOT : Un brave de la Grande Armée.

Jean-François PARISOT est né aux Sapinières, commune de Sainte-Barbe, le 2 Novembre 1768.

Concernant les Sapinières, dans un texte de 1742 " Reconnaissance des Forêts de l'Evêché de Metz (11 Août) on lit: colline des Sapinières: elle est ainsi dénommée d'une recrute de sapins s'y sont jetés et donnent aussi le nom à quelques granges qui sont bâties dans ce continent ses eaux coulent dans le village de Laneuveville ". A noter que les " Sapinières " sont le berceau d'une famille régnante de la région de Thiaville, Lachapelle et Neufmaisons: les MATHIEU dont la mère est Marguerite PARISOT, décédée en 1695.

Jean-François PARISOT est le fils de François PARISOT et d'Anne ROVILION (ou ROUILLON) qui se sont mariés à Sainte-Barbe le 5 février 1768 (" mariage entre Jean François PARIZOT, fils de feu Claude PARIZOT et de Geneviève BARAT originaire d'Etival et domicilié aux Sapinières de cette paroisse et anne ROUILLON, fille de feu Jean ROUILLON et de Catherine THOMAS des mêmes sapinières ").

Le ménage PARISOT vient s'installer à Fagnoux où habite Jean ROUILLON. Les ROUILLON sont une vieille famille de Fagnoux et Thiaville. Le plus ancien connu est Simon ROUILLON " fermier de Fagnot" décédé en 1698. Nicole ROUILLON est sage-femme de 1727 à 1742.

François PARISOT est manoeuvre, pâtre des vaches de THIAVILLE en 1776, Maire de Fagnoux en 1775 (Fagnoux à l'origine était une cense et une cense était une ferme. Par la suite, Fagnoux devient une communauté indépendante comme Thiaville et Lachapelle, avec un Maire).

La famille PARISOT s'agrandit: Agathe en 1771, Pierre en 1776, Nicolas en 1779, Alexis en 1782, Catherine en 1785.

François PARISOT décède à l'âge de 50 ans, à " la Cense du Prey Marcot " (actuellement la maison de Mr. Marc CUNY à Fagnoux).

En 1787, Jean François PARISOT tombe au sort de la milice à VIC, et selon extrait du procès-verbal, on lit:

" N° 17: François PARISOT natif de Sainte-Barbe, juridiction de Rambervillers, demeurant à Thiaville, juridiction de Vic, manoeuvre tombé au sort pour la communauté de Thiaville et fils de François PARISOT et d'Anne ROUILLON, âgé de 18 ans et demi, taille de 5 pieds et 2 pouces, cheveux et sourcils châtain-clair, imberbe, front rond, les yeux bleus, nez long, large du bas, bouche moyenne, lèvres minces, visage au val coloré faiblement, tint blanc, menton rond lequel a signé avec le syndic Nicolas Paradis, Maire syndic ".

En 1790, il s'engage au Régiment du Boulonnais et arrive au Corps le 2 novembre 1790. Il est versé au 2ème Régiment des Grenadiers. Jean François PARISOT monte lentement en grade: Caporal le 11 nivose an II, Sergent le 2 frimaire an IX. Le 14 février 1807, il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, décoration exceptionnelle pour un sous-officier et qui vient récompenser de nombreuses campagnes et blessures: campagnes des années 1792 aux Alpes, 1793: 2 et 3 aux Pyrénées, 4 et 5 en Italie, 6 et 7 à l'armée d'Angleterre, 8 et 9 à celle du Rhin, 12 et 13 au camp de Saint-Omer (Vendémiaire an XIV) et 14 à la Grande Armée. Blessé de deux coups de feu aux deux pieds et au bras droit le 8 septembre 1793 à Peyrestorte (Pyrénées Orientales, canton de Rivesaltes). Il est à nouveau blessé d'un coup de feu au ventre le 3 février 1807 à Bergfried. A Eylau, Ancienne Prusse Orientale, à l'occasion de la célèbre bataille, le 7 février, il reçoit un nouveau coup de feu, à nouveau au ventre. Le 10 juin 1807 à Heilsberg (ancienne Lithuanie), il est blessé au bras droit.

Il part à la retraite le 31 décembre 1807 et se retire à Thiaville où comme tous les anciens militaires, il est garde-forestier. Il se marie le 26 avril 1808 avec Marie Jeanne FROMENT, née à Thiaville le 6 octobre 1782, fille de Dominique FROMENT, tailleur d'habits et de Jeanne ROUILLION. (Les FROMENT sont originaires de Saint-Gorgon et Dominique FROMENT était venu se marier à Thiaville en 1742 avec Catherine COLIN).

Le ménage PARISOT - FROMENT a de nombreux enfants: Apoline en 1808, Félicité en 1810, Marie Agathe en 1811, François en 1812, Joseph en 1814, Marie Jeanne en 1817, Mélanie en 1820.

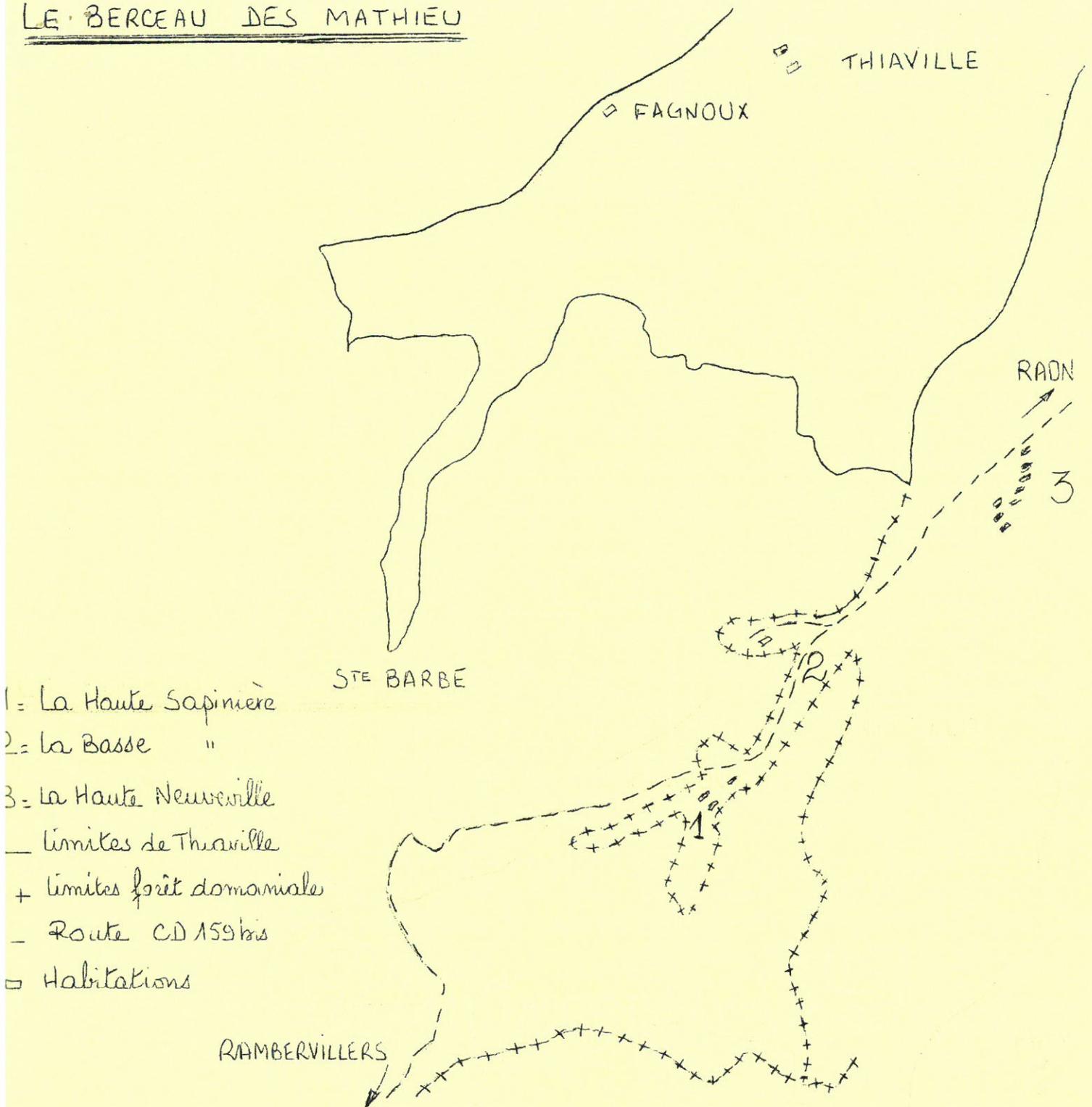
En 1810, Jean François PARISOT est nommé au Collège électoral d'arrondissement de Lunéville. (La Constitution de l'an X prévoyait la nomination de 10 légionnaires par Collège d'arrondissement). Il décède à Thiaville le 6 février 1837, à l'âge de 68 ans. Sa veuve décède également à Thiaville, le 7 janvier 1859.

Un de leur neveu, Nicolas PARISOT, sera 1er canonnier à la 13ème Batterie du 2ème Régiment d'Artillerie. Il décèdera à l'hôpital de Perpignan le 12 avril 1845.

Un de leur petit neveu, Nicolas Marie Célestin Joseph PARISOT participe en 1870 aux combats de NOMPATELIZE et meurt à la suite des blessures qu'il y a contractées. Il repose au cimetière de Thiaville.

C.B.

LE BERCEAU DES MATHIEU



Extrait de la carte au 1/25 000

" La Colline des Sapinières " en 1742 .

" Elle est ainsi dénommée d'une recrute de sapins s'y sont jetés et donnent aussi le nom à quelques granges qui sont bâties dans ce continent; ses eaux coulent dans le village de Laneuveville. Les cotaux sur le finage de Thiaville sont couverts de bruyères et fougères claires plantes de chenes venants mieux se melant de hetre et de sapins dans les basses du fourneau Jean Compte et des Corres. La partie occidentale et le fond de la colline jusqu a la hauteur est peuplée d'une futaye de chene avec une belle souille de hetre ". (Reconnaissance des forêts de l'Evêché de Metz du 11 août 1742).